



# Notre charte

## La maison de Kaaphee

Cette charte s'adresse autant aux enfants, qu'aux adultes et qu'aux aînés. Elle est la synthèse de nos valeurs. Cette charte sera amenée à évoluer avec le groupe et les personnes qui le composent. Cette charte doit être lue et signée par tous les membres du groupe.

## Valeurs

Notre démarche n'est liée à aucun groupe spirituel, religieux, philosophique ou politique.

### Nos valeurs

- **Joie** : Je laisse de la place à l'humour, je prends du plaisir à donner et à recevoir.
- **Respect** : Je me respecte, je respecte les autres et le vivant autour de moi. Je vis en synergie, en harmonie avec les autres en respectant l'intimité de chacun.  
J'apporte une attention particulière à respecter les intérêts des enfants et à la dignité des aînés.
- **Bienveillance** : J'agis et je communique avec bienveillance envers moi-même et les autres. Je fais attention aux autres.
- **Partage** : Je partage des connaissances, des compétences et du temps avec le groupe. Je reconnais que j'ai besoin de l'autre pour progresser et vice versa.
- **Sobriété** : Je prends le temps de vivre simplement et sainement, de façon minimaliste, de faire plus avec moins.
- **Autonomie** : Je souhaite prendre mon indépendance vis à vis du système globalisé pour devenir moins influencé par les crises et par la société.
- **Source d'inspiration** : Je montre par mes actes, qu'il est possible de vivre autrement et que l'habitat est aussi une question politique<sup>1</sup>
- **Équivalence** : Je reconnais la valeur de chacune et de chacun, enfant, adulte, aîné. J'accorde autant d'importance à chaque point de vue.
- **Responsabilité** : Je suis responsable de ce que je dis, de ce que je décide et de la façon dont je reçois ce que j'entends.
- **Confidentialité** : Je m'engage à respecter et à ne pas divulguer la vie privée des autres membres du groupe.
- **Principe de réalité** : J'accepte les contraintes liées aux personnes, au temps, aux lieux et aux moyens matériels dont nous disposons ensemble.
- **Ouverture** : Je ne pratique aucune discrimination spirituelle, politique, de race, de genre, d'orientation sexuelle, d'âge et de religion.
- **Authenticité** : J'ose dire, même maladroitement tout en restant bienveillant.

## Règlement intérieur

Ce règlement regroupe les principes d'inclusion, d'exclusion et de départ volontaire du groupe.

### Principes d'inclusion

#### Conditions d'inclusion

- L'inclusion doit se faire au consensus des membres déjà présents dans le groupe.
- Chaque personne doit adhérer à la présente charte

#### Processus d'inclusion

Le groupe ne sera pas perpétuellement à la recherche de nouveaux membres. Durant les périodes où le groupe ne cherche pas à s'agrandir, des candidatures peuvent être faites mais celui-ci ne s'engage pas à toutes les examiner.

Les étapes de l'inclusion d'un nouveau membre ou d'un nouveau foyer :

- Chaque personne voulant rejoindre le groupe remplit notre questionnaire de candidature
- Après examen des candidatures, l'ensemble du groupe, après consensus, peut proposer au membre ou au foyer une première rencontre avec au moins 2 membres du groupe.
- Une ou plusieurs rencontres ont lieu avec le groupe.
- A l'issue de ces rencontres, le groupe peut proposer au membre ou au foyer une période d'essai

- La période d'essai est une période locative de 6 mois pour s'assurer des affinités entre le nouveau membre ou foyer, le groupe et le lieu.  
Cette période peut être écourtée sur décision de l'ensemble des membres.  
Cette période est renouvelable une seule fois pour une durée de 6 mois sur décision de l'ensemble des membres.

## Principes d'exclusion

### Motifs d'exclusion

- Non respect de la charte
- Violation des statuts de la SCI, notamment la clause d'exclusion

Une exclusion se fait dans l'intérêt de préserver la pérennité du lieu et de ses habitants.

### Processus d'exclusion

- Le processus d'exclusion est déclenché suite au consensus de l'ensemble des membres de groupe, sauf celui étant la cible de cette démarche
- L'ensemble du groupe explique à la personne concernée les raisons de son exclusion et démarre à ce moment le délai pour quitter les lieux
- La personne exclue dispose d'une durée de 3 mois pour quitter les lieux
- La personne exclue doit faire tout son possible pour revendre ses parts de la SCI.
- La personne proposée pour le rachat des parts doit être validée par l'ensemble du groupe
- Si la personne exclue n'a pas trouvé d'acheteur au bout d'un certain délai, elle sera obligée d'accepter la proposition de racheteur que lui font les autres membres de la SCI

## Gestion des départs volontaires

Tout membre de la SCI peut quitter celle-ci à tout moment. Nous souhaitons qu'il puisse exprimer aux autres membres les raisons de son départ au sein d'un cercle de parole afin que chacun puisse faire un retour sur l'expérience vécue ensemble.

### Processus de départ volontaire

- La personne voulant partir informe les membres de son départ. Dans l'idéal, celle-ci explique les raisons de son départ au groupe
- Si la personne est locataire, celle-ci doit respecter un préavis de 3 mois avant de quitter les lieux
- La personne partante doit faire tout son possible pour revendre ses parts de la SCI.
- La personne proposée pour le rachat des parts doit être validée par l'ensemble du groupe  
Le refus d'un racheteur par l'ensemble des membres doit être motivé.
- Si la personne partante n'a pas trouvé d'acheteur au bout d'un certain délai, elle sera obligée d'accepter la proposition de racheteur que lui font les autres membres de la SCI
- Le racheteur ne sera validé qu'au bout de la période d'essai

## Point juridique

La SCI donnera les règles concernant la récupération de l'argent investi ou non. Elle aura du poids car elle sera formée devant un notaire et un avocat.

**SCI :** Si quelqu'un veut partir il doit vendre ses parts à quelqu'un d'autre et cette autre personne doit être acceptée par le groupe

En choisissant de vivre en ce lieu, je partage l'idéal de vie qui y est associé ainsi que les valeurs du bien-vivre et je respecte les engagements précédemment cités.

Nom et prénom

Date et signature